

OMBRES et LUMIERES

Si l'école était un théâtre et les personnes impliquées dans son fonctionnement - enfants, enseignants, directeurs, parents, administrateurs, fonctionnaires - étaient des acteurs, à la rentrée de l'an dernier (1994/95) on aurait pu dire qu'un nouveau spectacle allait débiter.

Son titre? "La nouvelle évaluation.". Comme pour tous les spectacles, les répétitions avaient eu lieu durant le printemps précédent avec des exercices préparatoires au moins pour les enseignants et les dirigeants. Les parents et les enfants, eux, été contraints d'improviser. Le spectacle a été à l'affiche toute l'année et le restera encore cette année et... les suivantes.

Avec, cependant, quelques variantes fournies par la Circulaire Ministérielle n°288 du 31 août 1995 qui a pour titre: "Valutazione degli alunni. Semplificazione delle procedure e degli strumenti".

Ces ajustements nous fournissent une bonne occasion pour revenir sur le sujet et faire quelques réflexions d'ordre général sur la politique scolaire de chez nous et d'ailleurs.

En effet, certains des changements proposés avaient déjà été mis au point et réalisés suivant les indications de l'«Ordinanza Assessorile» du 15.9.94, qui s'appuyait sur des actions réelles, précises, documentées.

Et ce n'est pas la première fois que nous anticipons les réformes nationales. Cela a été fait en 1988 avec la généralisation immédiate des modules des trois enseignants sur deux classes, prenant déjà quelques longueurs d'avance sur le reste de l'Italie.

Ces innovations "avant la lettre" sont possibles grâce à la conjonction de deux éléments qui, s'ils sont bien exploités, peuvent faire de notre école non seulement un modèle particulier, mais surtout un service plus efficace pour l'éducation de nos enfants.

Ces deux composantes sont:

- notre autonomie administrative qui nous permet non seulement l'intégration des dispositions nationales, mais aussi, comme dans les cas à peine cités, l'anticipation de modifications qui seront ensuite adoptées même au niveau national

- le monitoring constant de l'innovation introduite dans le sens que des interventions de contrôle de la pratique de l'évaluation dans les classes ont été menées toute l'année durant et, surtout, au moment de changer quelques aspects, en tenant compte des indications des enseignants.

Deux exemples pour nous comprendre: la périodicité qui, de bimestrielle, est redevenue quadrimestrielle et la séparation entre compétences et aspects affectifs de l'apprentissage qui a été précisée et introduite.

Ces deux changements vont dans le sens de la simplification des procédures pour favoriser la transparence et la communication avec les familles (principes rappelés dans la toute récente "Carta dei servizi scolastici" D.P.C.M. du 7.6.1995) pour éviter de s'enfermer dans un jargon professionnel défensif et qui éloigne les usagers. On a donc choisi la simplification sans tomber dans le banal, décourageant et démotivant.

Tout va donc bien dans notre école?

Quelques petites ombres persistent.

Celle plus menaçante - et qui risque de devenir un nuage sombre - est une omission. Une chose qui n'est pas, qui n'a pas été faite: l'adaptation de la loi 148 du 5 juin 1990 "Riforma dell'ordinamento della scuola elementare" aux exigences régionales.

Pourquoi ce retard et qu'est-ce qu'on attend?

Nombre de nos classes qui ont moins de vingt élèves - et c'est juste pour notre réalité qu'elles aient été instituées - sont à la limite de la légalité.

Pourquoi ne pas préciser, avec une loi que nous avons le droit pour ne pas dire le devoir de faire, quand et comment ces dérogations sont non seulement admises mais utiles voire nécessaires?

Une école qui se démontre au niveau d'élaboration et de gestion quotidienne aussi dynamique et généreuse que la nôtre mériterait une attention plus ponctuelle à ses aspects institutionnels.